Image not found or type unknown

MARQUES SIMILAIRES, AIJE LE DROIT ?

Par **Auvert Dorian**, le **07/04/2018** à **12:40**

Bonjour à tous communauté LegaVox !

Aujourd'hui c'est la première fois que je m'inscris sur un forum, car j'ai une question à laquelle je n'arrive pas à répondre....

J'aimerais créer une marque de vêtement (textile) reprennent une .

[s]**Exemple :** [/s]

Jeux vidéo : CALL OF DUTY

Quand on gagne sur CALL OF DUTY, un message s'affiche avec écrit "ETOILE DE BRONZE" avec une étoile présente sur le côté gauche.

De ce fait ma question est :

Aije le droit de reprendre la même typologie "ETOILE DE BRONZE" est créer un site internet en revendant des T-shirts avec cette même typologie ?

Merci à tous d'avoir lu mon message !

Bonne journée ! :)

Par **tomrif**, le **07/04/2018** à **13:16**

bonjour,
si le site s'adresse aux pratiquants de ce jeu, alors non. s'il s'adresse à ceux qui ont passé un test de ski et ont eu l'étoile de bronze, alors la réponse est différente.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés